



Ma femme est partie laissant 3 enfants

Par **camisra**, le **15/12/2008** à **23:53**

ma femme est partie depuis une semaine me laissant nos trois enfants aujourd'hui elle me demande par téléphone une attestation certifiant son départ pour pouvoir faire un dossier rmi auprès d'une assistance sociale est ce que je risque qu'elle que chose en la faisant

Par **Tisuisse**, le **16/12/2008** à **07:42**

Bonjour,rnrnJe suppose que vous êtes mariés ? sous quel régime matrimonial ? Votre femme est partie... pour vivre seule ou pour rejoindre quelqu'un ?rnrnA mon avis, vous refusez parce qu'il y a abandon du foyer conjugal. Si vous délivrez cette attestation, cela pourrai vouloir signifier que vous étiez d'accord sur ce départ et ce serait une preuve contre vous dans la procédure de divorce. Elle aurait ainsi des éléments pour obtenir une prestation compensatoire d'une part, et pour ne pas payer de pension alimentaire, puisque RMIste d'autre part. Si vous avez des dettes communes, c'est vous qui devrez les acquitter en totalité. Voyez donc ce qui vous reste à faire :rn- déposer une main courante pour abandon du foyer famililal, pour abandon de famille,rn- prendre un avocat pour entamer une procédure de divorce devant un Juge aux affaires familiales.